

## SOMMAIRE

- . *Editorial* p 1
- . *La place du cormier dans la forêt d'Orléans* p 2
- . *Essai de bouturage d'un cormier* p 4
- . *Faut-il sauver le cormier de Saint-Mars-d'Outillé (Sarthe) ?* p 7
- . *Brèves* p 8

## Association

### CORMIER Sorbus domestica

Les Poitevinières  
61130 LA CHAPELLE-SOUËF

Siège social : mairie 72400 CORMES

Président d'honneur :  
Pierre Lieutaghi

Site web :  
<http://www.cormier-sorbusdomestica.com>

*Lettre récoltée par Evelyne et  
passée au tamis par Claude*

## Editorial

*Richard Flamant*

Peu ou pas de fruits dans nos cormiers, ceux que nous visitons comme ceux dont on nous donne des nouvelles. Une année maigre dirons-nous. Beaucoup de questions sur les conséquences des gelées de printemps, de la sécheresse estivale sinon des caprices de la météo sur une espèce que nous savons très rustique. N'oublions pas que de multiples variétés se sont adaptées aux climats méditerranéens de la Sicile ou aux rigueurs continentales de l'Alsace. Voilà d'ailleurs la preuve de la grande richesse des ressources phytogénétiques de la population des Sorbus domestica, comme disent les connaisseurs. Ce sera même la base d'un prochain travail puisque nous aurons le plaisir de collaborer avec des experts forestiers, des chercheurs du CIRAD et de l'INRAE et d'autres partenaires. La candidature portée depuis plusieurs mois et pour laquelle Evelyne s'est démultipliée, a été acceptée.

Les études pomologiques conservent tout leur intérêt. Dans l'immédiat cette tâche consiste à mettre au point la fiche descriptive type des fruits, et c'est déjà pointu !

Notre collection d'outils en cormier s'étoffe rapidement. Une large équipe de bénévoles s'attache à en dresser l'inventaire, à enquêter sur leur utilisation et leur historique. Nous mettons un point d'honneur à leur redonner un lustre parfois perdu depuis longtemps. En définitive nous appliquons aux cormes comme aux outils la même rigueur dans la description et la prise de mesure. Tout cela est maintenant consigné et sauvegardé dans de précieuses mémoires numériques.

Sans relâche nous collectons des graines de cormier. Dûment identifiées elles sont mises en culture ou conservées. De jeunes plants, francs, c'est à dire non greffés, seront disponibles pour des plantations dans le but d'en sauvegarder la biodiversité. Des plants greffés seront cultivés en verger, pour faciliter l'étude et la conservation des variétés fruitières les mieux appréciées.

Ces quelques lignes montrent l'ampleur et la diversité des missions que notre association s'est données et qu'elle s'attache à remplir grâce à l'implication de ses bénévoles. Parmi les bonnes raisons de nous rejoindre, insistons sur l'excellente ambiance qui anime chacune de nos rencontres.



*Cliché Michel Bartoli*

## La place du cormier dans la forêt d'Orléans en 1641

Gérard Dupuy

La découverte d'un superbe plan d'une (toute petite) partie de la forêt domaniale d'Orléans nous a permis un beau voyage dans le temps. Le temps des premiers parcellaires forestiers fixes, celui des arbres marquant les limites des coupes et parmi eux, les « pieds corniers » dont des cormiers corniers ! Ce plan illustre aussi le temps de la rare sylviculture en haut-taillis à la révolution de 50 ans, loin, très loin, des taillis « *au moins de 10 ans* », termes de la future ordonnance de 1669. Future car le plan a été établi « *le mois de février mil six cent quarante et un* » par l'arpenteur Jean Fleury (c. 1613-1679). Nous ne pouvons pas, ici, tout dire de ce passé forestier, c'est l'importance des fruitiers qui nous a interpellés.



### Un plan pour une forêt toujours présente

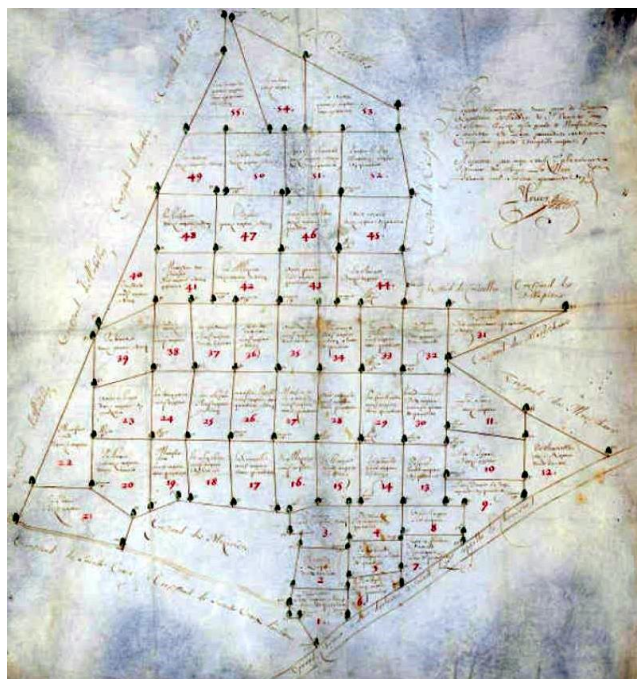
En 1641, cette forêt de 580 arpents (environ 300 ha) était la propriété de l'abbaye de Saint-Euverte. Le décret du 2 novembre 1789 mettra tous les biens ecclésiastiques à la disposition de la Nation. Ce bien fut, bien sûr, intégré à ce qui est devenu la forêt domaniale d'Orléans.

### Un parcellaire aux noms d'arbres ou... d'oiseaux !

Au XVII<sup>e</sup> siècle, créer un parcellaire fixe était exceptionnel. En effet, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les propriétaires préféraient le payer une fois par an plutôt que d'installer un découpage une fois pour toutes sur le terrain, l'arpentage étant une opération fort coûteuse. Chaque parcelle correspondait à une coupe annuelle et s'appelait, très logiquement, une « vente ». Il y était vendu des arpents, non un nombre d'arbres et encore moins un volume de bois. Les ventes avaient toutes la même contenance.

Les limites entre les ventes étaient des arbres soigneusement marqués du marteau des arpenteurs et dont la réserve était bien sûr obligatoire. Ces arbres étaient choisis parmi les arbres rares pour ne pas être

confondus avec d'autres et ainsi plus faciles à repérer. Puis, lors de l'opération d'assiette de la coupe, pour préparer les adjudications, le marteau du roi détenu par la maîtrise était apposé sur ces arbres qui étaient des pieds corniers, pieds tournants dans les angles rentrant ou pieds parois. ( Voir figure page 3, extraite d'un livre de sylviculture dont les Eaux et Forêts disposaient sous l'Ancien Régime).

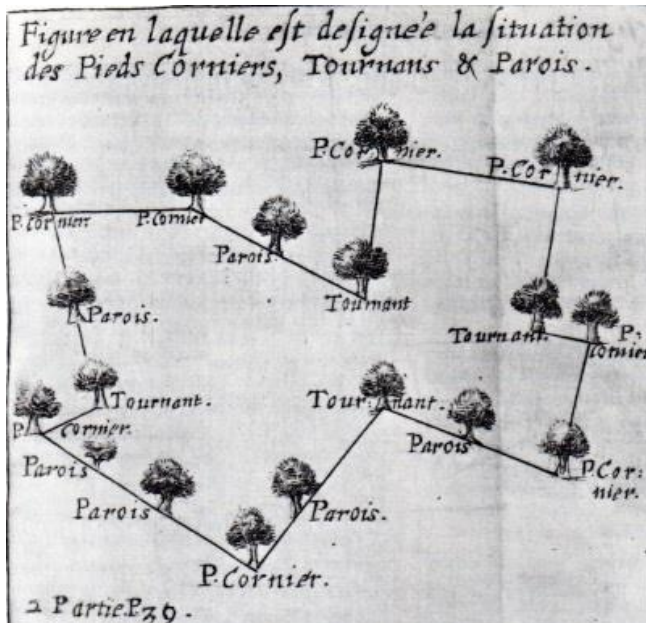


La légende du plan indique : « *Figure & arpentage d'une pièce de bois dépendant de l'abbaye Saint-Euverte d'Orléans, assise en la garde Neufville contenant 580 arpents* » (Source : Arch. dép. Loiret, 3 B 39 ; schéma G. D.)

Les arbres matérialisant les limites des parcelles étaient de trois catégories : *cornier, tournant et paroi*.

En 1627, dans la vaste partie royale de la forêt d'Orléans en assez mauvais état, le règlement local avait prescrit le traitement en haut taillis à la révolution des taillis à 50 ans, avec réserve de 12 baliveaux de l'âge du taillis par arpent. Depuis 1518, les forêts des ecclésiastiques sont tenues d'observer les dispositions des ordonnances royales. La forêt de l'abbaye de Saint-Euverte va donc suivre cette règle et Fleury a découpé cette pièce de bois en 55 ventes d'environ 10,5 arpents (6 ha). Les 55 ventes permettaient de faire une vente par an pendant 50 ans et 5 ventes étaient réservées à des coupes extraordinaires à réaliser durant cette période. En 1671, les réformateurs envoyés par Colbert justifiaient toujours ce traitement : « *le fond est de terre glaise et*

argileuse en laquelle les racines ne peuvent pénétrer, de sorte que quand le chêne est de 50 ou 60 ans se couvre de mousse et se couronne sans monter ni s'élever ». Anticipons un peu les choses : en 1719, la révolution du taillis passera à 20 ou 30 ans ce qui aura un impact négatif considérable sur la biodiversité et les sols.



Source : « Instruction pour les ventes des bois du Roy », 1668

Au coin de chacune des ventes, un arbre cornier est représenté, avec sa circonférence en *pi* (pied) mesurée, normalement, à 3 pieds de haut. Les tailles vont de ½ à 13, très souvent moins de 5 pieds. Un pied faisait 30,48 cm.



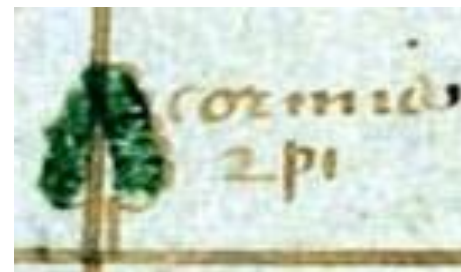
Cet extrait du plan de Fleury présente trois pieds corniers voisins, un poirier, un cormier et un alizier. Les fruitiers sont à l'honneur puisque, sur 99, 10 pommiers, 8 alisiers, 2 poiriers et 2 cormiers sont des arbres corniers soit 22 % du total. Sans doute ont-ils été choisis car faciles à repérer sans ambiguïté, il n'empêche que cette proportion démontre une grande facilité à en trouver. Et ils sont assez gros, un poirier de 120 cm de tour (ou 40 cm de diamètre) est



un très bel arbre qu'on ne voit que rarement actuellement.

Si comme on le fait toujours, les ventes (parcelles) avaient des numéros, Fleury leur donne, en plus, un patronyme, c'est bien plus poétique. De vastes unités de gestion (sergenteries et gardes) portaient des noms dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, mais c'est la première fois que, sur Orléans, des ventes - dont chacune ne fait que 6 ha - sont appelées *chèvre*, *mouton*, *corneille* ou *mésange* sans nul doute parce que l'arpenteur y a croisé ces animaux lors de son travail. Des arbres aussi bien sûr, *chêne*, *farne* [le chêne tauzin], *coudrier*, *épine* et *tremble* et deux fruitiers sans doute localement assez nombreux, *alيزier* et *cormier*.

Certains noms évoquent les très fréquents lieux humides avec leurs appellations locales : les marchais (clair, rond, pêché, aux troncs...), les malaisées (à cause de la malaria) ou une noue. Certains ont été conservés ou repris des siècles plus tard. La forêt d'Orléans est un puzzle toponymique assez extraordinaire, s'y cachent des légendes, des termes d'autrefois, des essences dont l'importance a, depuis, été bien réduite. C'est le cas du Cormier qui y est devenu très rare : la forêt a été massivement enrésinée en pin sylvestre à partir de 1820, les meilleures parties en étant converties en futaie de chêne, cette essence étant le seul objectif.



### Pour conclure

Alors que l'article 3 du titre XXV de l'ordonnance de 1669 obligeait à réserver dans les taillis « *seize baliveaux de l'âge du bois en chacun arpent, ses plus beaux brins de chêne, hêtre, ou autres de la meilleure essence et par-dessus les anciens, modernes<sup>1</sup> et fruitiers* », nous voilà cherchant à obtenir, toujours à grand frais, des peuplements mélangés avec des essences (cormier, alizier, poirier...) résistant au climat qui arrive. Un regard dans le rétroviseur apprend beaucoup et fait réfléchir.



<sup>1</sup> Les « modernes » sont les baliveaux réservés lors de la coupe précédente, les « anciens » ceux réservés lors des deux coupes d'avant.

## Essai de bouturage d'un cormier

*Bernard Cormier*

Le bouturage des arbres fruitiers ou forestiers n'est pas la technique de multiplication végétative la plus saine pour dupliquer une variété. Elle présente l'inconvénient de favoriser la contamination des maladies mais peut être de par sa simplicité une alternative à la culture in-vitro. Les descendants par bouturage d'un même ortet, les ramets, ayant tous le même génotype, permettront de multiplier les variétés intéressantes (1).

Dans le cas des végétaux ligneux, il existe des sites, dans la plante mère, plus propices au bouturage, par exemple la proximité du système racinaire. Ainsi de jeunes pousses, issues de la bases des plantes (rejets, broussins,..) ou de leurs racines (drageons) fournissent d'excellentes boutures (2).

L'enracinement d'un rameau ne sera possible que si celui-ci n'est pas protégé par une écorce trop dure. Les meilleurs résultats sont obtenus sur des ramets de l'année issus d'un recépage (3)(4), en pleine croissance, et prélevés idéalement au mois de juin.

La bouture avant mise en place dans le substrat de culture sera enduite à sa base d'hormone de type auxine afin de faciliter l'enracinement. Une hormone en poudre ANA 0,1% (acide-1-naphtalène acétique) est préconisée (3), mais c'est de l'acide-4- (indole-3-yl) butyrique 0,25 % qui a été utilisé dans notre cas.

L'essai a été effectué sur un rameau issu d'un recépage, le rameau a été divisé en 3 tronçons d'environ 15 cm. Sur chaque tronçon, on ne conserve que le bourgeon situé à l'extrémité supérieure de la bouture et une feuille ou partie de feuille près de celui-ci.

Le milieu de culture est constitué d'un mélange de terreau et de sable. Les boutures sont ensuite entreposées à l'ombre dans une véranda ouverte ne disposant pas d'arrosage ni de brumisateur. Les arrosages manuels sont effectués périodiquement.

On remarque que le bourgeon du tronçon le plus gros n'a pas débourré au printemps. Bien que ce tronçon possède une écorce formée l'année précédente, qui a pu empêcher la formation de racines, la sève

emmagasinée aurait dû normalement permettre un début de débourrement. Le tronçon correspondant à la partie centrale du rameau prélevé a vu son bourgeon former des petites feuilles qui ont dépéri au bout d'un mois. Seul le tronçon possédant le bourgeon terminal a vu celui-ci former des feuilles qui se sont développées.

Ces observations confirment que les zones de bonne rhizogénèse sont rapidement repoussées vers l'extrémité supérieure des parties les plus jeunes (à l'exclusion toutefois des bourgeons terminaux) et disparaissent le plus souvent complètement vers l'âge de 6 mois à 1 an (1).



A - Prélèvement d'un rameau sur un cormier recépié  
16-06-2020



B - rameau prélevé



C - rameau tronçonné



D - tronçons préparés



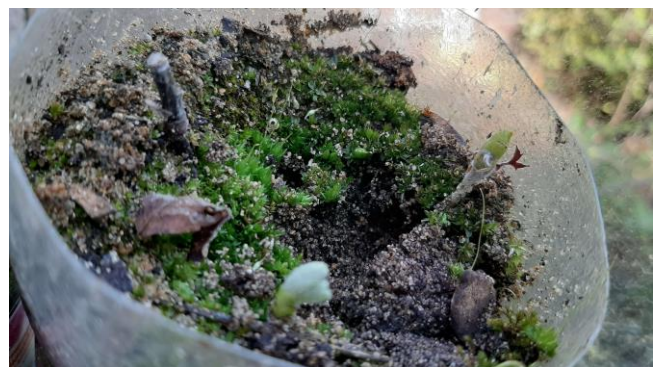
E - boutures de l'essai dans le pot de droite - 02-07-20



F - boutures de l'essai dans le pot de droite - 15-07-2020



G - boutures de l'essai dans le pot de droite - 06-01-2021



H - à droite, bouture du dernier tronçon avec bourgeon apical et au premier plan, bourgeon axillaire du tronçon médian - 13-04-2021



I - les boutures de l'essai sont dans le pot de droite - 14-05-2021 J - boutures de l'essai dans le pot de droite - 04-06-2021



K - boutures de l'essai - 15-06-2021 L - boutures de l'essai - 01-08-2021

Références :

- 1 - Le bouturage des arbres forestiers - Progrès récents – Perspectives de développement B . MARTIN  
C/ass . Oxford 232.328 29-04-1977  
RFF\_1977\_4\_245.pdf <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/19943>
- 2 - Le bouturage ou comment naissent les racines adventives - Noëlle Dorion - Jardins de France n°622 – Mycorhizes, auxiliaires discrètes du jardinier-mars-avril 2013 <https://www.jardinsdefrance.org/le-bouturage-ou-comment-naissent-les-racines>
- 3 - Comment domestiquer le Cormier (Sorbus domestica) ? Bilan des recherches sur la multiplication sexuée et végétative par Michel BARITEAU, Patrice BRAHIC et Jean THEVENET forêt méditerranéenne t. XXVII, n° 1, mars 2006  
<https://www.foret-mediterraneenne.org/fr/catalogue/id-968-comment-domestiquer-le-cormier-...>
- 4 - Le bouturage de feuillus divers  
Cornu Daniel – Garbaye Jean – Laplace Yves – Le Tacon François – Picard Jean-françois  
AgroParisTech – Nancy – France – 1977 – revue forestière française – n°4 -1977  
<http://hdl.handle.net/2042/21144>

## Faut-il sauver le cormier de Saint-Mars-d'Outillé (Sarthe) ?

*Richard Flamant*

Bonne nouvelle, l'article paru dans la presse quotidienne régionale cet été 2021 à propos des cormiers – merci à nos journalistes et à Jean-Louis – a suscité l'intérêt d'un lecteur, également propriétaire d'un fort beau sujet.

En fait, des travaux importants, des terrassements de voirie réalisés par la commune, semblaient menacer l'avenir d'un magnifique *Sorbus domestica*, à fruits pyriformes jaunes lavés de rouge. Un beau centenaire qui accuse comme l'on dit, 268 cm à la hauteur d'1,30m. Ce qui nous donne un diamètre de 85 cm, et donc un rayon de 42,5 cm.



Après travaux, le cormier sauvé. Cliché Françoise Montmirel

Si l'on retient un accroissement annuel moyen de 3mm sur le rayon, nous aurions aisément un arbre né autour de 1900 et très probablement avant. Nous n'hésiterons pas à le qualifier d'historique. Vu son âge et la qualité de ses fruits il aura été planté à dessein

pour la production de cormé et sait-on pour la production de bois.

La mémoire est semble-t-il perdue : qui l'a planté, à cet endroit, à cette époque, on ne sait. Toutefois, ses belles cormes sont assez semblables à celles de plusieurs autres cormiers sensiblement du même âge (et en tout cas du même diamètre) que j'ai eu le plaisir d'approcher cette année. Y aurait-il eu dans ces années, des plantations en nombre, de sujets identiques et donc probablement issus d'un élevage en pépinières ? Un jour prochain, des analyses génétiques pourront sans doute confirmer ou pas, l'hypothèse.

Toujours est-il qu'il s'en est fallu de peu, que d'un coup de pelleteuse ou de bulldozer, ce monumental arbre soit couché, au simple motif qu'il risquait de nuire à la stabilité de l'enrobé municipal. Déjà les services en charges des réseaux électriques, de ceux qui surplombent les propriétés privées, avaient sévi et amputé il y a quelques années une partie non négligeable du houppier.



Cliché R Flamant

La silhouette en garde la trace, une certaine asymétrie et plusieurs plaies en voie de cicatrisation. Heureusement le bois est dur et résistant à la pourriture. Ce n'est pas non plus un arbre qui a les faveurs des pics, de quelques couleurs qu'ils soient.

Les photos reçues des propriétaires rendent donc bien compte du bon état de santé et de la silhouette amputée de l'arbre. Nous avons pu rapidement les conforter dans l'idée que l'arbre était solide et doté d'un enracinement principalement pivotant. Les édiles furent réceptifs, rassurés qu'ils sont pour la pérennité de la voirie.

Morale de l'histoire : si les élus et les propriétaires avaient trouvé les uns comme les autres un intérêt commun à voir disparaître ce cormier, la Sarthe compterait un très bel arbre de moins, le désormais célèbre cormier martien. 🌿

## Brèves



**Rabots, varlopes et bouvets** Notre collection d'outils en cormier s'est étoffée rapidement.



Elle comprend des pièces des XIXe et XXe siècles, que ce soit des outils simples ou plus spécialisés. Ils sont porteurs de traces, de marquages, de fers. Un décryptage attentif et quelques recherches permettent de mieux les replacer dans l'histoire des métiers et des technologies. *Richard Flamant*



**Cormier du Canada** Si en visite au Québec, on vous parle d'un arbre local appelé cormier, pas de panique : il s'agit du nom local du *Sorbus americana* Marshall, non du *domestica*. Comme son cousin *domestica*, il appartient à la famille des Rosacées. Originaire du nord-est d'Amérique du Nord, il est aussi appelé *mascouabina*, ou tout simplement *sorbier d'Amérique*. Feuilles composées, petits fruits rouge en grappes qui nous évoquent ceux du sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) et qui, après la chute des feuilles, apportent des notes colorées dans les paysages. Arbre de faible hauteur, on l'observe en milieu forestier en compagnie des conifères, le long des chemins forestiers ou dans les endroits dégagés. Nous ignorons si un usage alimentaire ou autre lui est attaché. *Florence Charon*

Voir Lettre d'information du Cormier n°3 p7

sites web : Office québécois de la langue française, 2017

Arbres, arbustes et plantes herbacées du Québec, tome 1, D. Fortin M. Famelart, éd Trécarré, 1989



**Wanted !** Un appel a été lancé pour retrouver des cormiers signalés et dont les informations manquaient : leur existence actuelle, leur localisation précise, etc. Cet appel concernait deux cormiers en Saône-et-Loire (71), à Bresse-sur-Grosne et à Romenay, un autre en Vendée (85) et le dernier en Essonne (91).

Alain Desbrosse nous apporte des éléments de réponse pour ceux de Saône-et-Loire. Le gigantesque cormier signalé à Bresse-sur-Grosne ne doit plus exister. A Romenay, le cormier du Combeau existe bel et bien, avec ses 2,60 m de circonférence. Et sur la même commune, Alain Desbrosses indique un autre cormier de 2,26 m de circonférence et nous apprend

qu' on en faisait une boisson fermentée appelée « peuquette » ou « leuване ». Sur la commune de Blanot, il nous indique aussi un autre cormier sur un sentier de randonnée. Ces données confirment que la Bourgogne, qui s'enorgueillit de la présence du plus gros cormier pour le territoire national à Mavilly-Mandelot (une autre découverte d'Alain Desbrosse), est bel et bien une terre à cormiers.



**Rabelais et le cormier** Dans la Lettre 1 du Cormier, la maison natale de Rabelais est évoquée, ainsi que son beau cormier. Rabelais lui-même cite le cormier ou la corne pas moins de sept fois dans son œuvre, parfois dans des registres inattendus :

Livre I, 105:

*baston de la croix qui estoyt de coeur de cormier*

Livre II, 223:

- *Gayosse etc. et son vit de cormier \**

- *Avec le bon vin blanc du cru de la Devinière, en la plante du grand cormier, au dessus du noyer Groslier.*

- *La fille aisnée eut nom Vigne, le filz puysné eut nom Figuier, ..., l'autre Cormier*

Livre IV: deux références au cormier:

- *Et quoy, dit Panurge ... bons gros cercles de cormier...*

- *Au vendredi, rien que cormes, encore n'estoient-elles trop meures...*

Et bien sûr, un slogan à actualiser:

*A boire belle piscantine et beau cormé!*



Planté dans la cour de la Devinière, maison natale de Rabelais, à Seuilly (37), un cormier honore la mémoire de l'écrivain.

\* Ce qui expliquerait sa grande descendance.

